

Zeitschrift:	Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura
Herausgeber:	Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura
Band:	- (1986-1987)
Heft:	18: Activités du BCF de 1982 à 1987
Rubrik:	Rubrique du Centre de liaison

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rubrique du Centre de liaison

Ses activités

Le Comité du Centre de liaison (CL) informe ses associations qu'il a participé à la consultation relative au rapport sur la politique agricole. Il a pris position sur ce sujet, en collaboration étroite avec l'Association des Paysannes Jurassiennes (APJ).

Le Comité du CL a vivement appuyé l'APJ qui revendique notamment une bonne formation pour les femmes paysannes et la possibilité pour celles-ci de confier leurs enfants à des garderies, dont les frais seraient pris en charge lorsque les paysannes se rendent aux cours de formation ou de post-formation.

– 18 mars

A cette date s'est déroulée la 4e journée romande de rencontre et d'échange.

Deux membres du Centre de liaison des associations féminines jurassiennes ont répondu à l'invitation du Centre de liaison fribourgeois des Associations féminines et participaient à la 4e journée romande organisée à Fribourg, en collaboration avec la Commission cantonale de la formation des adultes et la Fédération suisse pour l'éducation des adultes, section romande.

La journée débute par différents exposés susceptibles d'intéresser toute personne, homme ou femme, partenaire professionnel et civique.

Les thèmes choisis étaient les suivants :

1. Formation scolaire et égalité des chances entre filles et garçons; par Monsieur Michel Ducrest.
2. Le nouveau Droit Matrimonial; par Madame Anne Colliard-Guisolan.

3. Les assurances sociales et les femmes; par Madame Catherine Laubscher.
4. La promotion professionnelle des femmes : ambition individuelle ou défi pour la société ? par Madame Silvia Lempen.
5. Les femmes dans la vie politique et civique; par Madame Elisabeth Déglise.

L'après-midi, les participant-e-s furent réparti-e-s selon leur intérêt dans différents groupes de discussion.

Nous vivons aujourd'hui une époque charnière, où les mentalités et la législation placent les femmes devant de nouvelles responsabilités.

Il est devenu essentiel de se tenir au courant.

Cette journée, même si elle ne déboucha sur aucune résolution, aura tout de même permis le dialogue grâce à une large et intéressante information.

– 26 mars

Suite aux nombreux changements survenus dans les Associations et au sein du Comité du Centre de liaison, nous avons jugé utile de faire plus ample connaissance avec les nouvelles présidentes ou responsables des associations-membres. Il nous a paru souhaitable d'échanger nos idées, de faire le point.

C'est à une soirée chaleureuse et fructueuse que nous avons assisté, le 26 mars 1987 à Boécourt.

Après un bref rappel des objectifs du CL, la présidente, Mariethé Mertenat a expliqué le programme d'activités 87 et la raison de notre réunion.

Marie-Josèphe Lachat a présenté le projet CH 91, qui ne sera pas une simple exposition ou un anniversaire, mais une réflexion, une participation où chacun-e pourra s'exprimer. Les événements thématiques, les projets existants ont suscité un vif intérêt.

Tour à tour les déléguées des 13 associations participantes ont présenté leur association respective : le fonctionnement, les buts, les activités, les projets et également les problèmes rencontrés. Elles ont parfois lancé un appel, ou fait une demande précise.

Une meilleure connaissance et une écoute des autres est certainement un pas en avant vers la solidarité qui nous a fait parfois défaut. Un grand merci aux participantes qui ont fait de cette réunion une véritable rencontre d'échange et d'amitié.

Activités et projets de quelques associations :

- Le Zonta Club tiendra un banc lors de la foire aux Cramias à Moutier le 30 avril, ainsi qu'à la danse sur la Doux à Delémont le 30 mai.
- Le Groupe de Réinsertion professionnelle des femmes prépare un nouveau stage qui aura lieu l'automne prochain.
- La FRC Jura rappelle sa récolte de signatures pour la 2ème initiative sur la surveillance des prix.
- L'Association des femmes paysannes est à la recherche de vieilles recettes jurassiennes pour éditer, éventuellement, un nouveau recueil de recettes.

Un nouveau mouvement verra peut être le jour, car Sylvie Lachat a fait part de son intention de mettre sur pied, dans le Jura, un "S.O.S. enfants" (Permanence téléphonique pour les enfants maltraités ou ayant des problèmes avec leurs parents).

Ses projets

Une étude

Le Comité du CL se propose de réaliser une étude sur le jouet, ce qu'il véhicule, ce qu'il développe chez l'enfant.

Pour mener à bien ce travail, le comité à l'intention de créer un groupe de travail et il invite ses associations-membres, ainsi que toutes les personnes intéressées à une première rencontre le mercredi 22 avril 1987, à 20 h 15, au Café de la Poste à Glovelier.

Au cours des 4 ou 5 séances qui suivront cette première rencontre, le groupe étudiera, tout d'abord ce qu'est le jouet, puis ses divers aspects, tels que : le jouet guerrier, les poupées, les jouets dits "pour filles" ou "pour garçons" ! etc.

La réflexion commune devrait déboucher sur une information diffusée lors d'une soirée ou par une brochure, (ou par un autre moyen), en novembre 1987, avant l'achat des cadeaux de Noël !

Le Comité du CL remercie par avance toutes celles et tous ceux qui, par leur expérience et leurs activités avec des enfants, participeront à cette étude.

Un questionnaire

Le CL travaille activement à la mise sur pied d'un questionnaire permettant de connaître les motivations réelles des femmes lorsque celles-ci décident de s'engager dans un parti politique et de briguer un mandat parlementaire ou un mandat dans un exécutif communal.

Le Centre de Liaison a l'intention de diffuser largement ce questionnaire, non seulement à l'intérieur des associations-membres, mais également auprès d'autres associations intéressées, ainsi qu'à diverses femmes députées et conseillères communales, sans oublier les femmes non élues et la majorité silencieuse des femmes qui ne briguent pas de mandat poli-

tique. Ce questionnaire devrait également, dans une grande partie, pouvoir intéresser les hommes, car il aborde certains thèmes dont il serait intéressant de connaître les différentes positions et les échanges de vue entre les hommes et les femmes.

Le questionnaire a été divisé dans un premier temps en trois parties, comprenant tout d'abord une réflexion personnelle, ensuite une réflexion face à la famille et à la société. Il se termine par des considérations d'ordre général.

D'après l'agenda prévu pour la diffusion de ce questionnaire, le Centre de Liaison espère vivement pouvoir lancer ce questionnaire dès la rentrée d'août 1987. Le Centre de Liaison s'approchera des diverses associations-membres notamment, pour leur expliquer clairement les buts poursuivis par celui-ci et pour susciter une réflexion commune.

Nous en reparlerons.

Ses voeux

Le nouveau droit matrimonial qui entrera en vigueur le 1er janvier 1988 prévoit notamment que les cantons doivent veiller à ce que les conjoints, puissent dans les difficultés de leur vie d'époux, s'adresser ensemble ou séparément à des offices de consultations conjugales.

Sans avoir pris des contacts très étroits avec les organes administratifs jurassiens concernés, mais à la suite d'une rencontre avec les entres de liaison suisses, au cours de laquelle cette question a été abordée, le Comité du CL est d'avis que le canton du Jura possède déjà certains éléments permettant de mettre sur pied ces organismes de consultations conjugales et familiales. En effet, le canton du Jura dispose de centres de planning familiaux à Porrentruy, Delémont et dans les Franches-Montagnes (bien que le texte législatif en la matière ne soit pas encore adopté et que ces centres ne fonctionnent pas encore conformément à l'ordonnance fédérale en la matière), du Bureau de la

condition féminine, ainsi que des services de renseignements juridiques gratuits organisés par l'Ordre des avocats jurassiens. En outre, le district de Delémont connaît un office de consultations conjugales dirigé par Mme Bussat et une permanence est également assurée aux Franches-Montagnes et à Porrentruy.

Le Centre de Liaison constate dès lors que le canton du Jura devrait avoir soin d'aménager dans les trois districts, des centres de consultations conjugales et familiales, sur la base de ce qui existe déjà dans le canton. Il appartiendra également à l'autorité de trancher si cet organisme doit être un service public ou un service privé.

Le Centre de Liaison souhaite dès lors vivement, au vu de l'infrastructure déjà existante, que ces offices de consultations conjugales et familiales puissent être rapidement mis sur pied dans les trois districts.

